ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

armement

Question au Gouvernement n° 2309

Texte de la question

FRÉGATES EUROPÉENNES MULTIMISSIONS

M. le président. La parole est à le M. Jacques Le Nay, pour le groupe de l'Union pour un mouvement populaire.

M. Jacques Le Nay. Ma question s'adresse à Mme le ministre de la défense.

La signature du contrat autorisant la construction de 24 frégates européennes multimissions, les FREMM, devait intervenir lors du sommet franco-italien du 14 octobre dernier. Or, la signature de ce contrat avait été annulée *in extremis* en raison d'un problème de procédure du côté italien, sans qu'une autre échéance ait été alors annoncée.

Sur chacun des sites concernés, à Lorient et à Brest notamment, ce contrat représente un plan de charge déterminant d'un point de vue économique. La construction de ces frégates - 10 en Italie et 17 en France - est très attendue.

Lors du débat sur le budget de la défense, lundi 7 novembre dernier, vous nous avez confirmé, madame le ministre, que les négociations avec le Gouvernement italien évoluaient dans le bon sens. La presse régionale de ce matin semble d'ailleurs annoncer que toutes les conditions sont désormais réunies pour la signature du contrat.

Ce dossier est très sensible et son aboutissement très attendu, aussi, madame le ministre, ma question est double : pouvez-vous, d'une part, nous confirmer ces informations et annoncer une date pour la signature du contrat ? Pouvez-vous, d'autre part, nous apporter des précisions sur l'impact qu'aura sa mise en oeuvre sur le plan de charge de DCN notamment, à Lorient et à Brest.

M. le président. La parole est à Mme la ministre de la défense.

Mme Michèle Alliot-Marie, m*inistre de la défense.* Monsieur le président, mesdames et messieurs les députés, le contrat de développement et de réalisation des frégates multimissions a été notifié et signé ce matin même. Après trois ans d'efforts, le plus grand programme naval jamais réalisé en Europe est désormais lancé. *(Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire et sur quelques bancs du groupe Union pour la démocratie française.)* Ce contrat de plus de 11 milliards d'euros prévoit la construction de 27 frégates dont 17 par la France.

M. Jean-Pierre Brard. Est-ce qu'il y aura des hélices cette fois-ci ?

Mme la ministre de la défense. Il permettra de renouveler la plus grande partie de la flotte de surface de la marine nationale. La première livraison est attendue pour 2011. C'est une excellente nouvelle pour plusieurs milliers de salariés.

M. Yves Fromion. Ils en ont bien besoin !

Mme la ministre de la défense. En effet, le plan de charge de DCN à Lorient est désormais assuré après 2008.

M. Yves Fromion. Très bien !

Mme la ministre de la défense. La charge de travail est également importante pour les autres sites de DCN, notamment celui de Brest, dès 2006, mais aussi ceux de Toulon, Ruelle et Indret.

De nombreuses autres entreprises sont également concernées comme Thales et MBDA.

Ce contrat constitue une contribution majeure de la France et de l'Italie à la construction de l'Europe de la défense puisqu'il s'agit du premier contrat naval soutenu par l'organisation européenne de coopération en matière d'armements et, financièrement, le deuxième contrat le plus important, après celui concernant les avions

de transport de l'A 400M.
Je tiens à souligner que ce nouveau succès a été permis grâce à la loi de programmation militaire que vous avez votée et soutenue avec constance. *(Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire et sur quelques bancs du groupe Union pour la démocratie française.)*

Données clés

Auteur : M. Jacques Le Nay
Circonscription : Morbihan (6e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire
Type de question : Question au Gouvernement
Numéro de la question : 2309
Rubrique : Défense
Ministère interrogé : défense
Ministère attributaire : défense

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 17 novembre 2005
La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du 17 novembre 2005